

# Le RP. Thomas-Albert Deman

Autor(en): **Vicaire, M.H. / Reymond, Marcel / Muller, Philippe**

Objektyp: **Obituary**

Zeitschrift: **Studia philosophica : Schweizerische Zeitschrift für Philosophie =  
Revue suisse de philosophie = Rivista svizzera della filosofia =  
Swiss journal of philosophy**

Band (Jahr): **15 (1955)**

PDF erstellt am: **13.07.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## *In Memoriam*

### Le RP. Thomas-Albert Deman

1899-1954

Les membres de la Société suisse de philosophie ont appris avec un vrai chagrin la disparition prématurée du RP. Thomas Deman, professeur de Théologie morale à l'Université de Fribourg. Arrivé de Paris en 1945, il s'était mis immédiatement en contact avec les milieux savants de Suisse et avait pris sa place au sein de notre société. Beaucoup l'ont rencontré à quelque réunion. Certains ont bénéficié de son accueil affable à la société de Fribourg, dont il fut président de 1946 à 1950. Tous ont pu lire les deux articles qu'il donna dans les *Studia philosophica*: *Sur l'usage de la notion de personne en philosophie morale*, VII (1947), p. 41-86; *De la fonction pratique de la philosophie morale*, X (1950), p. 20-43. Ce n'étaient que quelques détails d'une œuvre déjà vaste, interrompue en plein essor.

Lorsque Albert Deman était entré dans l'ordre de saint Dominique, en 1921, à l'âge de vingt-deux ans, sa formation humaine paraissait achevée. Il la reprit à la base. Il avait toujours ressenti un vif attrait pour les humanités. Cela n'allait pas sans un goût particulier pour la philologie. Il cultivait les langues anciennes et modernes. Fribourg lui en donnait largement l'opportunité. Ne devait-il pas enseigner en latin, dans un latin qu'il maniait avec exactitude, et même avec élégance? Il militait dans les rangs de l'Association Guillaume Budé et participait à ses publications. Cependant la philologie n'était pour lui qu'une introductrice.

Son contact avec les anciens se situait avant tout sur le plan de la pensée morale. Il fréquentait Socrate, Aristote, les stoïques. Il s'efforçait de retrouver leurs mots et leur figure à travers les traditions divergentes. Après vingt ans de dialogue, il en tira ses premiers livres dont *Le témoignage d'Aristote sur Socrate* (1942). Il préparait également à cette époque une édition du *Protreptique* d'Aristote: collection, critique et traduction de fragments recueillis de tous les côtés. Il n'entendait le publier qu'avec un commentaire qui restait à élaborer. Le manuscrit demeure inachevé. Mais l'étude des sources antiques avait mis à même le P. Deman d'approfondir le problème de l'humanisme chrétien, sur

lequel il avait publié une douzaine d'articles depuis 1930. *Socrate et Jésus* (1944) était au terme de ces recherches. On voyait alors clairement que ce que le P. Deman demandait à ses modèles grecs n'était pas tant une attitude devant la vie, qu'on aurait mariée à une inspiration chrétienne: c'était une méthode, en même temps qu'une philosophie. Il y trouvait un merveilleux instrument pour le développement de sa pensée chrétienne, à la lumière de l'Évangile, au sein de la tradition catholique que saint Thomas lui découvrait tout particulièrement.

Au centre théologique du Saulchoir, où il poursuivait ses études, on l'avait initié à une stricte discipline de la pensée. Longtemps occupé, mais non accaparé, par des travaux de recension et de critique dans le *Bulletin thomiste*, qu'il dirigea, et dans la *Revue des sciences philosophiques et théologiques*, où il rédigea de 1930 à 1939 le bulletin de philosophie morale, il perfectionna simultanément sa connaissance de sa tradition propre et de la pensée savante contemporaine. On l'avait appliqué dès 1928 à l'enseignement de la théologie morale. Son travail de professeur l'obligeait à cultiver les moindres champs de la doctrine morale, en même temps qu'à dresser des synthèses. Il acheva de lui donner une conscience étendue et vivante des problèmes de l'agir humain. Il commença bientôt à publier dans les dictionnaires de *Théologie* et de *Spiritualité* des monographies d'envergure: *Orgueil* (1931), *Accroissement des vertus* (1932), *Péché* (1932), *Probabilisme* (1935), [carmes de] *Salamanque* (1939), dont certaines constituent de puissants chapitres historiques et moraux, qui mettent en cause par moment les principes mêmes de la science morale. Cependant la fréquentation assidue du texte de saint Thomas remettait sans arrêt ces monographies dans un édifice d'ensemble. Le souci de l'exactitude philologique faisait de lui un exégète sûr. Son édition des traités de la *Prudence* (1949) et de la *Grâce* (posthume, 1955) de la *Somme théologique* comptent parmi les modèles du genre. Il craignait toujours que l'introduction de termes ou de distinctions que l'original ne comportait pas ne faussât gravement son interprétation. Mais lorsqu'il avait éliminé les surcharges des commentateurs, il retrouvait la fécondité du texte primitif, qu'il déployait alors dans les aperçus synthétiques d'une grande richesse.

Il atteignit à Fribourg la pleine maturité. Sa recherche et ses publications se concentrèrent sur deux ou trois problèmes fondamentaux. Dès le premier moment il s'était interrogé sur la méthode de sa dis-

cipline. Bien situer la science morale dans le bâtiment d'une théologie et d'une philosophie lui paraissait indispensable pour qui voulait saisir sa place dans la vie. Il avait l'art d'aborder l'étude théorique par les voies génétiques. Depuis une dizaine d'années, surtout, il s'efforçait de se représenter avec précision les origines encore très mal connues de la théologie morale. Après un essai de synthèse, en 1951, il avait repris son travail en sous-œuvre par une série d'articles remarquables. La mort a arrêté une recherche en plein élan. Si le temps lui en avait été donné, il n'eût pas manqué, non plus, d'achever un manuscrit dont trop de parties restent rudimentaires pour qu'il soit publiable, mais qui recueille peut-être le meilleur de sa pensée: *l'Intellectualisme moral*. A travers l'évolution des disciplines de l'agir, le courant intellectualiste lui semblait décisif. Les Grecs et les médiévaux y tenaient la place principale. Il l'estimait profondément justifié. Il en vivait.

C'était en effet l'un des traits les plus attachants de ce maître. Son effort de synthèse s'exerçait aussi dans sa vie. Ses intuitions de philosophe avaient d'abord façonné sa personnalité. Il faudrait évoquer ici bien des aspects du religieux, du professeur, du pasteur d'âmes, pour dessiner avec exactitude le philosophe et le moraliste qu'il était.

*M.H. Vicaire OP.*

## Raymond Savioz

1903–1955

C'est avec consternation que chacun a appris la mort subite de Raymond Savioz, qui avait surmonté, il y a peu d'années, une grave maladie. Né à Grimisuat (Valais) en 1903, il avait fait ses études à Sion, à Saint-Maurice, à l'Université de Lausanne, puis enseigné en Suisse et à l'étranger: à l'Ecole suisse d'Alexandrie, à l'Université de cette ville, puis à celle de Mayence. Depuis 1948, il occupait à l'Ecole polytechnique fédérale la chaire de philosophie, où il avait succédé à M. Pierre Thévenaz, et où son enseignement était fort apprécié. Raymond Savioz sut en effet représenter la philosophie sous une forme à la fois personnelle et accessible aux étudiants de l'Ecole polytechnique. Son charme, son dévouement, sa pensée ouverte, son esprit religieux, à la fois ferme et compréhensif, lui acquirent la sympathie de ses collègues et de ses auditeurs.